



**Pour devenir professeur des écoles, il faut passer un concours de recrutement organisé par l'Education nationale (CRPE, concours de recrutement de professeurs des écoles) et être titulaire d'un master ou d'un diplôme de niveau équivalent.**

## **Le métier : un enseignant polyvalent**

Le professeur des écoles enseigne le français, les mathématiques, l'histoire et la géographie, l'éducation civique, les sciences et la technologie, l'éducation artistique, l'éducation physique et sportive.

Il initie les élèves à une langue étrangère.

Il peut enseigner du cycle 1 au cycle III, de la petite section de l'école maternelle au cours moyen 2<sup>ème</sup> année.

## **Le cursus de licence à l'université**

### **✓ Choix d'une filière**

Il est conseillé de choisir un cursus de licence dans une discipline enseignée à l'école primaire (sciences, histoire-géographie, langue vivante, EPS,...). Votre choix doit aussi tenir compte de vos goûts et de vos aptitudes.

### **✓ Choix des enseignements complémentaires**

Si vous choisissez un cursus universitaire dans une discipline non enseignée à l'école primaire (psychologie, sociologie, philosophie...), il est judicieux de prendre en complément des modules d'une discipline qui y est enseignée. Inversement, si votre cursus universitaire concerne une discipline enseignée à l'école primaire il est préférable de prendre en complément, soit des modules d'une autre discipline enseignée à l'école, soit des modules de psychologie, sociologie, sciences de l'éducation...

Il est fortement conseillé de suivre des unités d'enseignement de préprofessionnalisation proposées par les universités dès la deuxième année de licence (L2).

Il est également fortement conseillé d'acquérir la maîtrise d'une langue vivante étrangère.

Enfin il est recommandé de choisir des enseignements relatifs au système éducatif, au métier d'enseignant et à la didactique de la discipline.

### **✓ Français et mathématiques**

Le français et les mathématiques sont importants, pour le concours de recrutement et dans l'enseignement à l'école primaire. Choisissez donc des enseignements qui entretiennent ou développent vos compétences dans ces deux disciplines.

## **Le cursus du master MEEF - Mention 1<sup>er</sup> degré - Parcours professeur des écoles**

### **✓ Conditions d'accès au master**

Suite à la modification de la loi concernant les conditions d'accès en master, votée le 19 décembre 2016, une sélection sur dossier est organisée dans toutes les mentions du master MEEF.

### **✓ Le master, une préparation au concours et au métier**

L'un des objectifs de cette formation est de préparer les étudiants au concours de recrutement de professeur des écoles, l'accent est donc mis sur les matières correspondant aux épreuves du concours. En première année, les stages d'observation et de pratique accompagnée permettent aux étudiants de rentrer progressivement dans le métier. Il s'agit également de rendre les étudiants familiers de la démarche de recherche en général, et des recherches en éducation en particulier, de manière à ce qu'ils puissent ultérieurement en faire une lecture pertinente et une utilisation professionnelle critique. Cette familiarisation prend appui en première année sur des équipes et des recherches de type disciplinaire, didactique ou liées à des problématiques d'éducation et de formation.

La deuxième année propose d'articuler de façon intégrée les différents enseignements ainsi que l'activité de recherche à l'exercice professionnel, le mémoire de recherche portant sur une thématique liée à l'exercice du métier et inclut une période de stage en alternance dans une école.

### **✓ Le concours de recrutement de professeur des écoles (en fin de M2) : le CRPE** est un concours académique (l'académie de Rennes comprend les départements de l'Ille-et-Vilaine, des Côtes d'Armor, du Finistère et du Morbihan).

Les étudiants lauréats du CRPE ont ensuite le statut de fonctionnaire stagiaire.

Pour la session 2021, il sera encore accessible aux étudiants M1 et M2 (Cf. le descriptif des épreuves ci-dessous).

Pour la session 2022, seuls les M2 pourront passer le CRPE (le descriptif du concours 2022 sera publié ultérieurement).

## Descriptif du CRPE uniquement valable uniquement pour la session 2021

Epreuves d'admissibilité	Epreuves d'admission	Calendrier
2 épreuves écrites : - Epreuve écrite de français (4h) - Epreuve écrite de mathématiques (4h)  (mêmes coefficients)	2 épreuves orales : - <b>Mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat</b> (sciences et technologie, histoire, géographie, histoire des arts, arts visuels, éducation musicale, langue vivante, enseignement moral et civique). Durée : 1 heure - <b>Entretien à partir d'un dossier</b> - (1 <sup>ère</sup> partie : évaluation des compétences du candidat pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS) ainsi que sa connaissance de la place de cet enseignement dans l'éducation à la santé à l'école primaire.) - (2 <sup>ème</sup> partie : appréciation des connaissances du candidat sur le système éducatif français, et plus particulièrement sur l'école primaire (organisation, valeurs, objectifs, histoire et enjeux contemporains), sa capacité à se situer comme futur agent du service public (éthique, sens des responsabilités, engagement professionnel) ainsi que sa capacité à se situer comme futur professeur des écoles dans la communauté éducative. Durée totale : 1h15 (préparation 3 heures)	- Epreuves écrites d'admissibilité au cours du 2 <sup>nd</sup> semestre de M1 - Epreuves orales d'admission en fin de M1 (juin)
<b>Programmes</b> : Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes pour l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Le niveau attendu correspond à celui exigé par la maîtrise des programmes de collège.		

### ✓ 6 lieux de formation en Bretagne

Brest (INSPÉ) ; Quimper (INSPÉ) ; Rennes (INSPÉ) ; Saint-Brieuc (INSPÉ) ; Vannes (INSPÉ) ; Lorient (UBS)

## Le concours spécial langue régionale : un parcours spécifique du master MEEF

Le concours spécial langue régionale vise à recruter des professeurs des écoles compétents pour l'enseignement du et en breton en classes bilingues. Un parcours spécifique professorat des écoles bilingue (dans le cadre du master MEEF-Mention 1<sup>er</sup> degré) est proposé à l'INSPÉ de Bretagne, sur le site de formation de Saint-Brieuc. Chaque année, la Région Bretagne met en place le dispositif SKOAZELL : aides individuelles destinées à soutenir les étudiants préparant les masters d'enseignement bilingue français-breton.

## Données chiffrées

✓ Evolution du nombre de candidats inscrits au concours externe public dans l'académie de Rennes

✓ Pourcentage d'admis (par rapport aux présents) en 2019 : 10%

Année	Inscrits au concours	Présents à la 1 <sup>ère</sup> épreuve	Admis au concours	Liste complémentaire
2013	1331	672	178	16
2014	2280	976	194	20
2015	2320	998	197	88*
2016	2634	1159	269	15
2017	2803	1070	272	19
2018	2936	1144	185	8
2019	3050	966	98	7

Source : [www.devenirenseignant.gouv.fr](http://www.devenirenseignant.gouv.fr)

\* Tous les inscrits sur liste complémentaire ont été recrutés.

✓ En 2019, les étudiants de l'INSPÉ de Bretagne en 2018-2019 ont représenté dans l'académie de Rennes environ :

- 62,1 % des présents au concours de l'enseignement public

- 67,3 % des admis

Pour consulter les résultats des autres académies : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid104735/les-donnees-statistiques-des-concours.html>

## Conditions de diplôme et qualifications requises pour le concours externe de recrutement de professeur des écoles

uniquement valables pour la session 2021

✓ A la date de publication des résultats d'admissibilité

- Justifier au minimum d'une inscription en première année d'études (M1) en vue de l'obtention d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent ;

- Dispenses de diplôme : mère ou père d'au moins trois enfants ou sportif de haut niveau ;

- Justifier de deux qualifications : une attestation certifiant un parcours de natation d'au moins cinquante mètres et une attestation certifiant une qualification en secourisme.

✓ Pour être nommé **fonctionnaire stagiaire**, justifier d'une inscription en dernière année d'études (M2) en vue de l'obtention d'un master MEEF.

✓ Pour être **titularisé**, justifier d'un master ou d'un titre ou diplôme reconnu équivalent.

## Contacts

### Professeur des écoles monolingue

- masters@inspe-bretagne.fr
- Parcours professeur des écoles : jean-michel.savolle@inspe-bretagne.fr
- Pôle Est : valerie.le-meur@inspe-bretagne.fr et sabine.giros@inspe-bretagne.fr
- Pôle Ouest : rozenn.andro@inspe-bretagne.fr, marianne.sichler@inspe-bretagne.fr et david.corre@inspe-bretagne.fr
- Pôle Sud : vincent.ricouard@inspe-bretagne.fr, eric.limousin@univ-ubs.fr et pierre-yves.jouan@inspe-bretagne.fr

### Formation continue (personnes en reprise d'études)

- reprise-etudes@inspe-bretagne.fr

### Professeur des écoles bilingue

- masters@inspe-bretagne.fr
- Parcours professeur des écoles : jean-michel.savolle@inspe-bretagne.fr
- Pôle Est : valerie.le-meur@inspe-bretagne.fr et guillaume.morvan2@inspe-bretagne.fr

### Formation continue (personnes en reprise d'études)

- reprise-etudes@inspe-bretagne.fr

## En savoir plus

<b>Ministère de l'Éducation nationale</b>	<a href="http://www.education.gouv.fr">www.education.gouv.fr</a>
<b>Devenir enseignant</b>	<a href="http://www.devenirenseignant.gouv.fr">www.devenirenseignant.gouv.fr</a>
<b>Académie de Rennes</b>	<a href="http://www.ac-rennes.fr">www.ac-rennes.fr</a>
<b>INSPÉ de Bretagne</b>	<a href="http://www.inspe-bretagne.fr">www.inspe-bretagne.fr</a>

Mise à jour janvier 2020



Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation de Bretagne  
153, rue Saint-Malo - CS 54 310 - 35043 RENNES Cedex  
Tél. 02 99 54 64 44 - Fax 02 99 54 64 00 - [www.inspe-bretagne.fr](http://www.inspe-bretagne.fr)